



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE
Tél : 03 85 50 46 98
Fax : 03 85 50 40 88
trambly@orange.fr
www.trambly.com

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 Décembre 2010

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi 10 décembre deux mille dix à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Jacques Thord, Stéphane Charvet, Patrick Chatelet, Bernard Perrin et Mmes Nathalie Carré et Séverine Da Silva.

Absent excusé : M. Christian Chevalier

Absent : M. Jean-Marie Delon

Secrétaire de séance : Mme Nathalie Carré.

I-INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS SUR LES DIFFERENTES REUNIONS INTERCOMMUNALES

Nathalie Carré, Conseillère Municipale donne le compte rendu de la réunion du Sivu « Enfance et Jeunesse » de la Haute Grosne qui s'est tenue ce mercredi 08 décembre : déménagement dans de nouveaux locaux, location d'un copieur, contrats d'agents dans le cadre de CAE renouvelés, attribution de subventions... ; à l'occasion de la nouvelle année, un pot d'amitiés sera servi le vendredi 14 janvier, salle de la Maison des Associations.

Le Maire dit que le Conseil d'écoles du R.P.I. des Grosne aura lieu ce mardi 14 décembre prochain à 18 heures, salle des fêtes de St Léger sous la Bussière.

II-MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX EXTENSION DES LOCAUX SCOLAIRES

Le Maire donne lecture des 3 propositions de maîtres d'œuvre suite à l'appel d'offres relatif aux travaux d'extension des locaux scolaires. Les références, prix et délais des différents maîtres d'œuvre ont été étudiés.

Le Conseil Municipal,

Après comparatif des offres, décide de retenir l'atelier du Triangle à Mâcon, pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension des locaux scolaires, avec un montant d'honoraires arrêté à la somme de 23 100 € HT se décomposant comme suit :

- Atelier du Triangle : 16 350 € HT
- Projelec Bet fluides : 3 375 € HT
- BET TECO Bet structure : 3 375 € HT

Autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre correspondant.

III-BATIMENTS DOMAS

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 05 novembre 2010 relative à la réalisation d'un prêt. Il indique que le Crédit Agricole Centre-Est ne peut pas donner suite à sa proposition à un taux fixe de 2.92 %.

Le Maire confirme aux élus que pour financer les acquisitions foncières relatives aux bâtiments Domas au Bourg, il devient urgent de réaliser un emprunt. Afin de réaliser certains travaux liés à ces opérations, un prêt de 150 000 € serait nécessaire. Il explique un tableau comparatif de nouvelles propositions d'organismes bancaires.

Après discussion, le Conseil Municipal,

- décide de souscrire un prêt de 150 000 € auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, au taux fixe de 3.02 %, sur une durée de 15 ans, avec remboursement trimestriel,
- autorise le Maire à signer le contrat de prêt correspondant.

Le Maire rappelle le dispositif « Villages Avenir » présenté par le Conseil régional de Bourgogne. Le Conseil Municipal, après discussions, décide de réaliser une étude d'urbanisme qui s'avère bénéfique pour la Commune.

D'autre part, M. Salvêque, Architecte des Bâtiments de France sera contacté pour avis sur le projet présenté par la Municipalité de ces acquisitions foncières.

IV-TRAVAUX VOIRIE

Christophe Balvay, responsable de la voirie commente le récent déneigement des voies communales réalisé par M. Thierry Lacharme. Le Maire présente la facture correspondante. Les travaux de « rigolage » sont en cours. Il signale que le nettoyage et la pose de tuyaux d'évacuation d'eau au lieu-dit « en Plaine » seraient nécessaires ; la commission voirie organisera une réunion sur place prochainement.

V-BULLETTIN MUNICIPAL

La mise en pages du bulletin municipal se termine. Le Maire remercie les élus qui ont participé à cette réalisation. La reproduction est confiée à la Société Bureautique 71 à Mâcon et la distribution dans chaque foyer de la Commune par les élus est programmée le week-end du 18-19 décembre prochains.

VII-QUESTIONS DIVERSES

CONTRAT D'EMPLOI AIDÉ

Le Maire explique que de nouvelles dispositions des contrats de travail sont intervenues cette dernière semaine ; les Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) qui se terminent en décembre peuvent être renouvelés pour une période de six mois. Le Conseil Municipal, décide de renouveler le contrat d'accompagnement à l'emploi de Melle Elodie Bernigal du 14 décembre 2010 au 13 juin 2011 sur la base de 28 heures/semaine pour exercer les fonctions d'Agent administratif ; autorise le Maire à signer tout document relatif à ce contrat CAE.

SINISTRE CUISINE DU MILLE CLUB

Le Maire fait part du sinistre en date du 04 décembre dernier qui est intervenu à la cuisine de la salle communale du « Mille Club ». Dans le cadre du contrat d'assurance souscrit par la Commune, une déclaration a été transmise avec les dégâts recensés auprès de Groupama Rhône Alpes Auvergne. Les devis ont été étudiés par l'expert désigné par cette compagnie. Les artisans concernés sont remerciés d'ores et déjà pour la rapidité de leur intervention.

RESTAURANT SCOLAIRE

André Forest, Adjoint au Maire et Chantal Janin, cantinière au restaurant scolaire de Trambly évoquent le fait qui s'est déroulé en fin de repas ce vendredi 10 décembre à midi. Un élève dans un élan de colère a violemment claqué la porte dont les vitres se sont cassées.

Les parents de cet enfant ont été contactés afin qu'ils déclarent ce sinistre auprès de leur assurance. Un devis pour la remise en état de ce vitrage sera demandé à Christian Chevalier, menuisier.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Maire évoque son entretien avec un Conseiller de la compagnie Groupama Spira, compagnie assurant la protection des locaux de la Mairie, salle Communale, informant d'une réduction de ses locations mensuelles de ces matériels d'alarme. De ce fait, il est confirmé la mise sous surveillance de la bibliothèque municipale, le Conseil Municipal, accepte la protection de ce lieu et charge le Maire d'effectuer toute démarche auprès de « Activeille ».

CCAS

Le spectacle de Noël offert à tous les enfants du village (jusqu'à 11 ans) se déroulera salle du Mille Club le jeudi 16 décembre prochain dès 17 heures. Cette année le film Kirikou et les bêtes sauvages sera projeté avant l'arrivée du Père Noël.

D'autre part, comme chaque année les Aînés de 72 ans et plus recevront la visite des membres du Centre Communal d'Action Sociale prévue les 17, 18, et 19 décembre prochains pour la distribution de chocolats; le repas du C.C.A.S. est prévu le dimanche 06 mars 2011 à midi, salle du Mille Club.

TERRAIN EDOUARD

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Christophe Batista et de Melle Virginie Colin informant les Elus de leur proposition d'achat du terrain de Mme Claudette Edouard, en nature de pré, jouxtant une parcelle dont M. Batista est propriétaire. Ce terrain leur conviendrait pour la construction de leur future maison. Le Conseil Municipal, qui avait décidé l'acquisition de cette parcelle de terrain (délibération du 05 novembre 2010) afin de se constituer une réserve foncière, ne donne pas suite à ce projet.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le Maire annonce que les vœux de la Municipalité auront lieu le dimanche 09 janvier 2011 à 10 h 45, salle du Mille Club. Toute la population y est d'ores et déjà conviée. Des invitations personnelles seront envoyées aux nouveaux habitants ainsi qu'aux parents des nouveaux nés 2010.

R.C.E.A

Le Maire attire l'attention des élus sur le débat public relatif au projet d'accélération de la mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RN79-RN70 et RN80) par création d'une liaison autoroutière Montmarault-Mâcon-Chalon-sur-Saône. Ce débat se déroule du 04 novembre 2010 au 04 février 2011. Une réunion publique à ce sujet a eu lieu pour notre secteur le jeudi 02 décembre dernier.

CHAUFFERIE BOIS

Le Maire informe ses Elus d'une invitation par M. le Maire de la Commune de Châtenay (71) afin de visiter la chaufferie bois installée récemment dans ce village similaire à TRAMBLY.

VIREMENT DE CREDIT

Le Conseil Municipal décide le virement de crédit suivant :
Budget communal année 2010

Section de fonctionnement : dépenses

Chapitre 011 - compte 61523.....+ 1500 €

Chapitre 012 - compte 6413.....- 1500 €

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
vendredi 04 février 2011 à 20h, salle de la Mairie**